

<b>COMMUNE DE MONTSOREAU</b> <b>DOMAINE</b> : Administration générale <b>Conseil Municipal du 13 janvier 2020</b>	<b>01</b>	<input type="checkbox"/> Compte-rendu <input type="checkbox"/> Délibération <input checked="" type="checkbox"/> Information
---	-----------	---

### **Aménagement de la Place des Diligences et de ses principaux accès**

La commune déposera de nouvelles demandes de subventions afin de compléter le financement et faire baisser la part communale. L'objectif idéal serait un financement à hauteur de 80 %.

### **Avis sur le Programme Local de l'Habitat (PLH) Saumur Val de Loire**

Le PLH est un document stratégique de programmation qui définit, pour 6 ans, l'ensemble de la politique de l'habitat de la communauté d'agglomération. Il traduit une politique élaborée et menée localement, par les acteurs et les partenaires de proximité, au plus près des réalités de terrain et des besoins qui s'y expriment. Résultat d'un travail concerté avec l'ensemble des communes, il comprend un diagnostic, un document d'orientations stratégiques et un programme d'actions territorialisé. Le conseil municipal donne un avis favorable au projet de PLH Saumur Val de Loire.

### **Politique locale du commerce**

Afin de dynamiser le tissu commercial existant en favorisant le développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services des centre-bourgs, le conseil municipal accepte de soutenir la modernisation des commerces. Le conseil municipal valide les demandes de subvention de Sylvaine Théau, de la Boulangerie Besnard, du P'tit Bar et de la SARL Tendances pour un montant global de 11 595 €.

### **Candidature au programme « Centres Anciens Protégés »**

La commune candidate pour la prochaine liste des 10 petites cités de caractère qui pourraient bénéficier d'aides régionales pendant 2 ans dans le cadre du dispositif « Centres Anciens Protégés ». Les particuliers pourraient bénéficier d'une aide régionale correspondant à 20 % des travaux de réhabilitation du patrimoine. Cette aide serait abondée d'une part communale allant de 5 % à 8 %. Si Montsoreau est retenu, ce dispositif serait mis en place de septembre 2020 à août 2022.

### **Population de Montsoreau au 1<sup>er</sup> janvier 2020**

454 habitants (+ 5 par rapport à 2019)

*Prochain conseil municipal : lundi 24 février 2020 à 20h30*